



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE DEUX-MONTAGNES

AVIS PUBLIC est donné par la présente que **jeudi le neuvième (9^e) jour du mois de mai 2024 à 10 h** au salon des Bâtisseurs de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES, au Carrefour institutionnel régional de Saint-Eustache, 1, place de la Gare, à Saint-Eustache, les immeubles suivants seront vendus sans aucune garantie à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais, plus les frais subséquemment encourus (à être déterminés), à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant 10 h le jeudi 9 mai 2024, à la soussignée, au 1, place de la Gare, bureau 301, à Saint-Eustache.

Sous réserve des dispositions du Code Municipal relatives à l'achat de tels immeubles par la municipalité, l'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication par **chèque certifié** ou **argent comptant**.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

Dans le cas d'une personne physique :

- Un document attestant de la date de naissance.

Dans le cas d'une personne morale :

- Résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

Saint-Joseph-du-lac

LOT 2 128 369

Propriétaires inscrits: Jean Montplaisir
Francine Charron
Titre publié: Vente 346 447 Matricule : 6841-46-2648
Taxes municipales : 507.40 \$ Taxes scolaires : 184.76 \$
Frais à déterminer

Désignation: Un immeuble situé en la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-NEUF (2 128 369) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

FAIT à Saint-Eustache ce 27^e jour du mois de février deux mille vingt-quatre.

Le directrice générale et greffière-trésorière par intérim,

Isabelle Jalbert